

On s'intéressera tout particulièrement à une grande variété de programmes portant sur les sciences et la technologie maritimes. La politique relative aux océans, qu'on applique à l'heure actuelle, permettra d'opérer sur ou sous des surfaces glacées, et facilitera ainsi la mise en valeur des ressources au large des côtes.

9.2 Activités fédérales en sciences naturelles

Les activités dans le domaine des sciences naturelles nécessitent l'accumulation de connaissances sur les phénomènes physiques et naturels et l'application pratique de ces connaissances. On parle donc des sciences de la vie (biologie et médecine), des sciences physiques, des sciences de l'environnement, des mathématiques et du génie.

9.2.1 Dépenses

Au cours de l'année financière 1973-74, les dépenses de l'administration fédérale au titre des activités scientifiques en sciences naturelles ont dépassé le milliard (voir tableau 9.1). Les dépenses scientifiques ont plus que triplé depuis 1965; les dépenses courantes ont augmenté à un taux annuel moyen de 13%, l'accroissement le plus rapide ayant été enregistré au cours des quatre premières années de la période. Toutefois, la progression réelle au chapitre des activités scientifiques est probablement moindre que celle observée, car les données sur les dépenses sont exprimées en dollars courants et ne tiennent pas compte de la hausse des coûts et des prix. Il est difficile de déterminer quelle part de l'accroissement apparent est attribuable à ces facteurs et, étant donné qu'il n'existe pas encore de mesure de la production dans le domaine de la recherche, il est impossible d'établir jusqu'à quel point la hausse des coûts est compensée par l'accroissement de la production.

Les dépenses scientifiques représentaient 5% du budget fédéral total pour 1973-74, proportion qui est demeurée presque constante depuis 1970. Des dépenses scientifiques ont été déclarées par 27 ministères au titre de 43 programmes budgétaires; 10 de ces ministères ont dépensé chacun plus de \$30 millions au chapitre des activités scientifiques en 1973-74 (tableau 9.2).

La recherche-développement (R.-D.) est intervenue pour 72% des dépenses courantes totales en 1973-74 (tableau 9.1). Ce chiffre représente une diminution; au cours de la période 1964-65 à 1972-73, la R.-D. a figuré en moyenne pour 75% des dépenses courantes. Par ailleurs, les dépenses au titre de l'information scientifique ont augmenté; en 1973-74 elles se chiffraient à \$75 millions, soit 8% des dépenses courantes, contre 5% en 1970-71.

Le ministère de l'Industrie et du Commerce et le Conseil national de recherches ont dépensé chacun plus de \$100 millions au titre de la R.-D. en 1973-74. Les fonds accordés par le ministère de l'Industrie et du Commerce servent à financer la R.-D. extra-muros, principalement dans l'industrie canadienne, et ils sont accordés dans le cadre de programmes de subventions établis tels que la Loi stimulant la recherche et le développement scientifiques et le Programme pour l'avancement de la technologie industrielle. Le Conseil national de recherches a affecté 41% de ses fonds à des activités internes, 10% à l'industrie canadienne et 47% à des universités et organismes sans but lucratif canadiens. En 1973-74, les dépenses du ministère de l'Environnement au titre de la R.-D. ont été principalement consacrées à des activités internes, soit \$86 millions sur un total de \$96 millions, mais les dépenses contractuelles vont en s'accroissant. Le Conseil de recherches médicales finance exclusivement des activités de R.-D. extra-muros et le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social finance essentiellement ce même genre d'activités, tandis que les ministères de l'Agriculture et de l'Énergie, des Mines et des Ressources se consacrent surtout à des activités de R.-D. interne. Plus de 70% des dépenses de l'Énergie Atomique du Canada, Limitée et du ministère de la Défense nationale sont affectés à des activités de R.-D. interne, mais ces deux organismes accordent également un appui important au secteur extra-muros.

Les dépenses fédérales au titre des **activités scientifiques connexes** sont consacrées presque entièrement à des activités intra-muros — le budget de \$288 millions pour 1973-74 comprenait \$249 millions pour les activités internes et \$1 million pour l'administration de programmes extra-muros. Le tableau 9.3 indique la répartition des dépenses par exécutant principal. Le ministère de l'Environnement est le principal fournisseur de fonds pour les activités intra-muros, auxquelles il consacre près de \$124 millions.

La collecte de données scientifiques, c'est-à-dire le rassemblement, le traitement, la comparaison et l'analyse de données sur les phénomènes naturels, constitue la principale